



PUBLIÉ À L'INTENTION DES MEMBRES DE L'AMICALE DES ANCIENS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC  
VOLUME 2, NUMÉRO 3 – QUÉBEC, AUTOMNE 2001



Photo : Collection privée

### *Le message du président*

*Nous vivons dans une société qui gaspille allègrement une grande partie de ses richesses humaines; les retraites prématurées laissent improductive une somme de savoir humain et d'expérience dont aurait grandement besoin notre collectivité. Il m'apparaît que ce gaspillage constitue un véritable scandale. Heureusement qu'il y a tout le domaine du bénévolat qui, dans une certaine mesure, peut pallier à cette lacune.*

*L'Amicale des anciens parlementaires du Québec a voulu répondre à cette problématique en inscrivant au paragraphe 1° de l'article 4 de son Règlement, et tel que stipulé dans sa loi constitutive, l'engagement suivant : « ... de mettre les connaissances et l'expérience des anciens députés et conseillers législatifs du Parlement du Québec au service de la démocratie parlementaire tant au Québec qu'à l'extérieur du Québec ».*

*Bien entendu, il ne saurait être question de transformer l'Amicale en une espèce de Sénat qui serait appelé à se prononcer sur la législation adoptée par l'Assemblée nationale. Mais, lorsqu'il s'agit de questions fondamentales qui transcendent les divisions idéologiques ou partisans, comme l'institution parlementaire elle-même, l'Amicale, en raison de l'expertise de ses membres, serait tout à fait qualifiée pour intervenir.*

*C'est dans cet esprit que le colloque sur Le parlementarisme au XXI<sup>e</sup> siècle avait été organisé et que nous souhaitons qu'il soit repris à l'automne 2002.*

*Les difficultés que le Parlement éprouve à concilier les impératifs créés par la complexité, toujours plus grande, des problèmes auxquels l'État doit faire face et le maintien de la souveraineté populaire qu'il doit assurer représentent une réalité qui ne doit laisser indifférent aucun secteur de la société, et plus particulièrement les anciens parlementaires. Je formule donc le vœu que l'Amicale et ses membres participent intensément à cette réflexion et à ce débat.*

**Denis Hardy**

Président du conseil d'administration

## L'Amicale propose, les événements disposent!

Sur les planches à dessin depuis 1997, le projet de présenter un colloque portant sur le parlementarisme en était rendu à l'étape ultime de sa réalisation, soit l'arrivée des conférenciers et des délégations provenant de divers pays. Le mardi 11 septembre 2001, c'était jour d'inscription. Et soudain, tout a basculé!



Photo : Collection privée

Comme tous le savent maintenant, le colloque *Le parlementarisme au XXI<sup>e</sup> siècle* a été reporté à l'automne 2002. L'essentiel de mon propos se veut tout simplement un rappel du long processus conduisant à la réalisation de cette activité **initiée par l'AAPQ** et dont le *Bulletin* fait largement écho dans ce présent numéro.

Dans un premier temps, le comité organisateur de l'Amicale a procédé à la mise en commun d'opinions portant sur le choix du thème et l'envergure à donner à l'événement, sur la sélection des conférenciers et la liste des participants à inviter. Du même souffle, M. Gilles Lesage, dont l'Amicale avait retenu les services, nous a rédigé un document de réflexion dont tous ont fait l'éloge tant pour son contenu que pour la pertinence des thèmes et des questions soulevées.



Photo : Roch Thérioux

La coordination de l'événement a été confiée à notre secrétaire exécutive, M<sup>me</sup> Lorraine Arsenault, pendant que de son côté une équipe d'anciens parlementaires a multiplié les efforts pour solliciter le financement requis auprès de divers partenaires. D'ailleurs, vous trouverez, en page 4 de ce *Bulletin*, le rapport sommaire rédigé par M<sup>me</sup> Arsenault et qui contient des renseignements sur certains aspects qui peuvent vous intéresser.

L'appui sans faille du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau, a permis à l'Amicale de bénéficier des ressources humaines et de l'expertise indispensables à la réalisation d'un tel événement. Sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Arsenault, toutes celles et ceux qui ont été interpellés pour apporter leur contribution à l'une ou l'autre des étapes conduisant au 11 septembre l'ont fait de bonne grâce, chacun dans leur champ de compétence, en symbiose avec le comité organisateur, en respectant les orientations déterminées par l'AAPQ. J'ai eu le privilège d'être aux premières loges pour constater l'efficacité de leur travail et je tiens à les en féliciter.

Maintenant tournés vers l'automne 2002 et le nouveau scénario suggéré pour la tenue de ce colloque, il est de bon ton de se rappeler que cette première activité d'importance proposée par l'Amicale a acquis ses lettres de noblesse sans se rendre à son terme. C'est grâce à la ténacité de l'Amicale et des membres du comité organisateur, à l'engagement du président Charbonneau envers l'Amicale et à toutes celles et ceux qui y ont cru et ont accepté d'y collaborer.

L'AAPQ, maître d'œuvre du colloque *Le parlementarisme au XXI<sup>e</sup> siècle*, peut être fière de ce coup d'essai et doit en préserver la pérennité.

**Aline Saint-Amand**  
Directrice

## VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN BREF...

### • Assemblée générale

L'assemblée générale de l'AAPQ, le 16 mai 2001, s'est tenue en présence de 51 de ses 183 membres. Cette assemblée a été précédée d'un déjeuner offert par l'Amicale au restaurant *Le Parlementaire*. Quelque 71 membres, et quelques invités de ceux-ci, y ont participé avant d'assister à la période des questions en la salle de l'Assemblée nationale.

Les **états financiers**, gracieusement vérifiés depuis 1993 par M. Aimé Brisson, de Brisson, Jacques et Associés de Montréal, ont été présentés par le secrétaire-trésorier et adoptés à l'unanimité.



Photo : Roch Thérioux

Le **comité du Règlement** a également remis son rapport, et les modifications proposées aux articles 10, 21, 23 et 24 ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée. Le Règlement amendé sera remis lors de la prochaine assemblée générale.

Au cours de cette même assemblée, le **comité permanent du Bulletin** a été formé et les personnes suivantes ont accepté d'en être membre : M<sup>me</sup> France Dionne, MM. André Gaulin, Gilles Houde et Jérôme Proulx. Le comité du *Bulletin* est sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Aline Saint-Amand. Les objectifs du comité sont d'alimenter le contenu du *Bulletin*, de recruter des scribes et d'assurer périodiquement sa diffusion.

## Conseil d'administration 2001-2002



Photo : Roch Thérioux

De g. à d. : Jérôme Proulx, vice-président, Jean-Pierre Champagne, Denis Hardy, président, France Dionne, Antoine Drolet, Philippe Lacroix, secrétaire-trésorier.

### • Fondation Jean-Antoine-Panet

En date du 23 mai 2001, l'Inspecteur général des institutions financières délivrait les lettres patentes constituant la FONDATION JEAN-ANTOINE-PANET. Les administrateurs provisoires de la corporation sont MM. Pierre de Bellefeuille, Louis-Philippe Lacroix et Jérôme Proulx.

Les objectifs de la corporation apparaissant dans les lettres patentes sont les suivants :

1. Faire connaître l'institution parlementaire, son histoire et son fonctionnement auprès du public.
2. Promouvoir les recherches sur l'institution parlementaire et son rôle, et en assurer la diffusion.
3. Attribuer des bourses et faire effectuer des études sur le parlementarisme.
4. Soutenir tout organisme sans but lucratif qui favorise des objectifs similaires.
5. Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscriptions dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.
6. Les objets ne permettent cependant pas aux souscripteurs ou à leurs ayants droit de recouvrer, sous quelque forme que ce soit, l'argent qu'ils auront versé à la corporation.

Dans le prochain numéro, il sera question du choix du nom de la fondation et un rappel historique sur Jean-Antoine Panet vous sera présenté.

### • Parlement des sages

L'Association québécoise de la défense des droits des personnes préretraitées et retraitées (AQDR), en collaboration avec l'Assemblée nationale, a tenu sa deuxième édition du Parlement des sages du 17 au 19 septembre 2001.

L'AQDR a sollicité la participation de deux membres de l'AAPQ, soit M<sup>e</sup> Denis Hardy, à titre de président des séances en la salle de l'Assemblée nationale, et M. Guy Bacon, à titre de vice-président, pour cette simulation des travaux parlementaires en la salle de l'Assemblée nationale.

## ... ET SES COMITÉS

### • Le comité des archives

Sous la présidence de M. Marcel Masse, le comité des archives est composé de :

#### Comité national

- M. Jean-Paul Cloutier (UN)
- M. Antoine Drolet (AAPQ)
- M. Gérard Gosselin (PQ)
- M<sup>e</sup> Denis Hardy (AAPQ)
- M. Gilles Houde (PLQ)
- M<sup>me</sup> Sylvie Lemieux (CANQ)
- M. Fabien Roy (PC)
- M. Jocelyn St-Pierre (AN)
- M<sup>me</sup> Lorraine Arsenault (AAPQ)

#### Comités régionaux

Enregistrement de témoignages vidéo

M. Roger Houde

Partis politiques et consultations populaires

M. Antoine Drolet

M. Jean-Claude Rivest

• Québec / Côte-Nord

M. Pierre Mercier

• Bas-Saint-Laurent /  
Gaspésie-I.-D.-M.

M. François Gagnon

• Chaudière-Appalaches

M. Fabien Roy

Beauce-Etchemin-Amiante

• Chaudière-Appalaches

M. André Gaulin

Lévis-Lotbinière-Montmagny-L'Islet

• Saguenay-Lac-Saint-Jean /  
Nord-du-Québec

M. Jim Lafrenière

• Mauricie

M. Normand Toupin

• Centre-du-Québec

M. Maurice Richard

• Montréal

M. Guy Bacon

• Laval

M. Jean-Paul Champagne

• Laurentides

M<sup>me</sup> Yolande Legault

• Lanaudière

M. Denis Chalifoux

• Montérégie

M. Jacques Beauséjour

• Estrie

M. Gilles Houde

• Abitibi-Témiscamingue

M. Antonio Flamand

• Outaouais

Vacant

Les objectifs de ce comité sont les suivants :

1. Sensibiliser les anciens parlementaires, leurs familles et la population en général à l'importance de la conservation et de la mise en valeur de tout ce qui a été témoin de l'histoire nationale et régionale du Québec.
2. Sensibiliser les parlementaires actuels afin qu'ils fassent don de leurs archives lorsqu'ils quittent la vie politique.
3. Honorer certaines personnalités politiques, soit par une exposition présentant leurs archives ou par tout autre moyen.

4. Régionaliser l'action du comité des archives de l'AAPQ.
5. Développer la mise en valeur des archives.
6. Promouvoir la valeur historique des archives.

De plus, une rencontre sur le patrimoine politique en vue de créer la Société du patrimoine politique du Québec a eu lieu le 9 novembre. L'invitation a été lancée par le président du Comité des archives de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec et par le président de l'Association québécoise d'histoire politique. Pour l'occasion, le président de l'Assemblée nationale a accepté d'accueillir les personnes invitées à l'Hôtel du Parlement.

- **Le comité du *Bulletin***

Le comité du *Bulletin* a tenu une première réunion le 12 novembre. Cette rencontre avait pour but de faire l'autopsie de cette jeune publication et de planifier les prochaines parutions.

---

## NOUVELLES BRÈVES

- **Les biographies des anciens parlementaires sur Internet**

La Direction des études documentaires a collaboré avec le webmestre pour créer, sur le site de l'Assemblée nationale (<http://www.assnat.qc.ca>), une section appelée « Informations historiques » et y verser une partie de ses ouvrages de référence, dont le *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*. M. Gaston Deschênes, directeur des études documentaires, nous informe que l'on peut donc consulter les notices biographiques de tous les anciens parlementaires québécois (<http://www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/notices/index.html>).

Certaines notices ont été mises à jour depuis la parution du dictionnaire, mais, dans plusieurs cas, il s'agit de la version de juillet 1992. Il y a donc probablement des anciens parlementaires qui voudront faire ajouter des informations ou apporter des corrections. Toutefois, il est important de noter que ces notices ont été rédigées selon des normes assez précises qui sont essentielles pour conserver une homogénéité, éviter les longueurs, les détails excessifs et les jugements de valeur. À titre d'exemple, il n'est pas fait mention de la dimension de la famille du parlementaire, de ses succès professionnels, ou de ses réalisations en politique ou au Parlement. Le statut civil n'est mentionné que dans le cas des parlementaires décédés.

Pour toute information sur cette banque de données et son contenu, on peut communiquer avec madame Danielle Chapat, de la Direction des études documentaires, au (418) 643-4567 ([dchaput@assnat.qc.ca](mailto:dchaput@assnat.qc.ca))



Au printemps dernier, le président, M. Jean-Pierre Charbonneau adressait à tous les anciens parlementaires une lettre annonçant que l'année 2002 marquerait le deuxième centenaire de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Le responsable de ce projet, M. Gaston Bernier, nous informe que le programme des activités qui marqueront ce deuxième centenaire s'enrichit petit à petit. Le projet d'un recueil de témoignages des parlementaires et des employés anciens et actuels, des lecteurs également, est toujours à l'ordre du jour. Déjà, le comité organisateur en a reçu un peu plus d'une vingtaine. Aussi ne faudrait-il pas hésiter à présenter des souvenirs que vous avez de la Bibliothèque, des employés rencontrés, des services obtenus et même des incidents, des on-dit, etc. Le style et la forme sont libres comme la longueur des textes.

On adresse son témoignage à M. Gaston Bernier, Bureau du deuxième centenaire, Assemblée nationale, Québec G1A 1A3 (ou encore : [gastonbernier@assnat.qc.ca](mailto:gastonbernier@assnat.qc.ca)).

- **La Fondation Jean-Charles-Bonenfant**

Deux anciens parlementaires, membres de l'AAPQ, ont accepté de siéger au conseil d'administration de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Ce sont M<sup>me</sup> France Dionne et M. Lucien Lessard.

- **1045, rue des Parlementaires**

L'émission *1045, rue des Parlementaires* est à l'antenne de Télé-Québec pour une quatrième saison. L'émission est diffusée tous les lundis, mais cette fois à 20 heures plutôt qu'à 19 h 30. Il y a une rediffusion le mercredi à 13 h 30 et une autre le samedi à 14 heures.

- **Parlement francophone des jeunes**

(tiré d'un communiqué de presse du 19 juillet 2001)

Du 8 au 10 juillet 2001, ce nouveau programme de coopération interparlementaire a réuni à l'Hôtel du Parlement 80 jeunes hommes et jeunes femmes, de 16 à 18 ans, venant de divers pays de la Francophonie, d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Afrique et d'Asie.

Le Parlement francophone des jeunes se déroulera tous les deux ans à la veille du Sommet de la Francophonie, et une interaction sera développée de manière à ce que les préoccupations des jeunes, évoquées dans le cadre de ce Parlement, soient prises en compte par les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie.

# Colloque LE PARLEMENTARISME AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

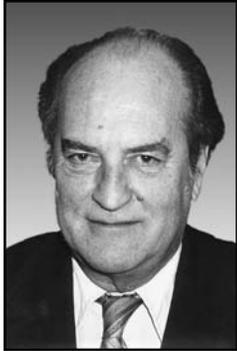


Photo : Collection privée

## Le colloque est reporté à l'an prochain

Au fatidique 11 septembre, le comité organisateur du colloque *Le Parlementarisme au XXI<sup>e</sup> siècle* a pris la douloureuse décision de reporter l'événement à l'an prochain. Nous n'avons guère le choix. Vu le chaos dans le transport aérien, de nombreux conférenciers et participants n'auraient pu se rendre à Québec. En outre, si le colloque avait eu lieu au moment prévu, du 12 au 14 septembre, il n'aurait eu aucun écho dans les médias d'information qui n'avaient évidemment d'yeux et d'oreilles que pour la tragédie de New York et de Washington. Or, il nous paraissait essentiel de toucher non seulement les personnes présentes, mais aussi l'opinion publique elle-même.

Dès la naissance du projet en 1997, nous avons joui de l'appui entier du président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Charbonneau. Le 5 octobre dernier, le président de l'Amicale, M<sup>e</sup> Denis Hardy, et moi avons rencontré M. Charbonneau qui maintient son appui et propose de profiter de l'année supplémentaire de préparation pour susciter le débat, dans les régions du Québec, sur les défis que pose notre régime politique.

Ce n'est donc que partie remise.

## Pierre de Bellefeuille

Président du colloque

## Rapport sommaire de la coordonnatrice du colloque, M<sup>me</sup> Lorraine Arsenault, secrétaire exécutive de l'Amicale.

### Invitation

À compter du mois d'avril 2001, des invitations (plus de 800) ont été lancées à tous les membres de l'Amicale, aux anciens parlementaires, aux députés de l'Assemblée nationale, aux Chambres du Canada et aux Législatures canadiennes, aux Chambres de la France et du Royaume-Uni, à d'anciens et à d'actuels parlementaires du Commonwealth, de la Francophonie et des États américains, aux associations parlementaires, aux associations d'anciens parlementaires et à tous les députés québécois siégeant à la Chambre des communes. Étaient également invités des universitaires, des penseurs, des représentants d'organismes et d'associations, des représentants des milieux économiques, des représentants des médias et les membres de la Tribune de la presse.

### Inscription

Au total, 190 personnes se sont inscrites, soit 147 participants qui venaient de France, de Belgique, de Suisse, du Bénin, du Mali, des États-Unis, de la Roumanie, du Canada - Manitoba, Saskatchewan, Nunavut, Nouveau-Brunswick - et de tous les coins du Québec ainsi que 43 observateurs.

### Conférenciers

Des conférenciers de renom étaient au rendez-vous :

Belgique	M. Richard Guay, délégué général du Québec à Bruxelles
Bénin	M. Adrien Houngbédji, président de l'Assemblée nationale
Canada	M. Jean-Claude Rivest, sénateur, ancien député du Québec M <sup>me</sup> Caroline St-Hilaire, députée à la Chambre des communes
États-Unis	Mr Alan Rosenthal, professeur de science politique à la Rutgers University, New Jersey
France	M. Olivier Giscard d'Estaing, président du Comité d'action pour un Parlement mondial, ancien député à l'Assemblée nationale française M. Philippe Séguin, député à l'Assemblée nationale française et ancien président de l'Assemblée nationale française
Québec	M. Louis Balthazar, professeur de science politique, Université Laval M. Louis Bernard, ancien administrateur d'État, ancien conseiller politique

M. Roger Bertrand, député à l'Assemblée nationale

M. Serge Cantin, philosophe et professeur, Université du Québec à Trois-Rivières

M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale

M. Jacques Dufresne, philosophe et écrivain

M. Jean Garon, maire de Lévis, ancien député et ministre du Québec

M<sup>me</sup> Anne-Marie Gingras, professeure de science politique, Université Laval

Dr Victor C. Goldbloom, ancien député et ministre du Québec

M. Gilles Lesage, auteur du document de réflexion, ancien journaliste à la Tribune de la presse

M. Matthias Rioux, député à l'Assemblée nationale

M. Claude Ryan, ancien député et ministre du Québec

M. Denis Vaugeois, éditeur, ancien député et ministre du Québec

## Financement

Le comité formé d'anciens parlementaires pour la recherche de financement a permis de recueillir la somme de 37 500 \$

auprès de sept partenaires financiers :

Alcan Métal primaire Québec,

Banque Royale du Canada,

Caisse de dépôt et placement du Québec,

Commission de la capitale nationale du Québec,

Hydro-Québec,

Industrielle-Alliance

Loto-Québec.

Cette somme représente un peu moins de 50% de l'objectif fixé.

À cela s'ajoute une somme de 11 200 \$ reçue de la part de 51 parlementaires de l'Assemblée nationale. Il faut également considérer tous les services offerts gracieusement par l'Assemblée nationale et tous les frais directs assumés également par l'Assemblée nationale. Au moment de l'annulation du colloque, le 11 septembre, cette contribution exceptionnelle s'élevait à plus de 20 000 \$.

Une commandite fut obtenue de la SAQ pour accompagner en vin les quatre menus officiels. Une autre commandite fut également offerte par la Maison des Futailles et Clos Saint-Denis.

## Report à l'automne 2002

Le colloque, reporté au mois d'octobre 2002, devrait se tenir conjointement avec les réunions des dirigeants des réseaux interparlementaires et des dirigeantes des réseaux de femmes parlementaires des Amériques, du Commonwealth et de la Francophonie. (*À suivre dans le prochain numéro*).

Pour plus d'information, consultez le site Internet du colloque : [www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm](http://www.assnat.qc.ca/fra/amicale/amicale.htm)

## REMERCIEMENTS DU PRÉSIDENT

M<sup>e</sup> Denis Hardy

M. Pierre de Bellefeuille a terminé son mandat de président du conseil d'administration de l'Amicale des anciens parlementaires du Québec lors de l'assemblée générale en mai dernier. Toutes nos félicitations et tous nos remerciements lui sont adressés pour la qualité de son travail, pour la passion avec laquelle il a mené les affaires de l'Amicale au cours de ces années passées au conseil et, plus particulièrement, durant les deux dernières années où il a œuvré à la présidence du conseil et du colloque *Le parlementarisme au XXI<sup>e</sup> siècle*. Nous savons que nous pouvons toujours compter sur lui.

Je tiens également à remercier les administrateurs du précédent conseil, M<sup>me</sup> Aline Saint-Amand et M. Bertrand Goulet, qui ont fait preuve d'une grande disponibilité et d'une préoccupation constante dans la réalisation des mandats qui leur étaient confiés, et plus particulièrement au comité organisateur du colloque.

M<sup>me</sup> Saint-Amand a accepté de poursuivre son travail au *Bulletin* et demeure membre du comité organisateur du colloque qui a été reporté à l'automne 2002.

---

## CHRONIQUE DU LIVRE

Jérôme Proulx vous suggère :

### *Jacques Parizeau, Le Croisé, tome 1* par Pierre Duchesne



Photo : Daniel Lessard

Jacques Parizeau nous avoue : « Je suis né enseignant, puis je crèverai enseignant, et tout le reste, ce sont des accidents de parcours ». Or, M. Parizeau, le professeur, le conférencier recherché, l'orateur qui

tient son auditoire toujours en haleine, vient de nous donner sa série de cours la plus remarquable de sa carrière. Il raconte, dans plus de 50 entrevues de trois heures chacune, l'histoire de sa vie, et à travers celle-ci, l'histoire du Québec des années soixante.

Cet homme si distant, si réservé, si secret, si british (il fallait toujours le vouvoyer) nous donne accès à sa correspondance personnelle, à ses archives, à ses albums de famille, à toutes sortes de documents qu'il a su, religieusement, classer et conserver.

Cette série de cours fut donnée à un brillant élève, un « bollandé » lui aussi, Pierre Duchesne, ce journaliste de grand talent, qui a su la transformer en un récit passionnant, brillamment structuré et qui se lit d'une seule traite, comme un vrai roman.

« Je vis dans une famille bien plus que je vis dans un pays », nous confesse Jacques Parizeau en nous parlant de son enfance. Or, cette famille bourgeoise est grande et plonge profondément ses racines dans l'histoire.

Son arrière-grand-père, Damase, commerçant et marchand de bois, fut député (lui aussi) de Montréal en 1892; son grand-père, Téléphore, après des études à Paris (lui aussi), devint professeur à Montréal et chirurgien; son père, Gérard (professeur lui aussi), occupa une place importante dans le monde des affaires montréalais; et sa mère, Germaine Biron, soutiendra son fils toute sa vie durant. C'est aussi le portrait de ses deux frères, Michel et Robert. Le chapitre le plus émouvant est celui qui concerne Alice Parizeau, son épouse, cette résistante polonaise qui deviendra vite québécoise, engagée à fond dans la cause de son pays d'adoption; elle laissera sa marque dans la littérature québécoise.

Le biographe – qui sait s'effacer totalement devant son sujet – nous raconte l'enfance de Parizeau, sa vie de scout, ses brillantes études au Collège Stanislas, aux HEC, où il apparaît comme un élève sérieux, un travailleur acharné qui récolte partout les prix d'excellence. François-Albert Angers, son « directeur spirituel », ébloui par ses grands talents, l'envoie à Paris en multipliant les démarches pour le faire entrer dans les grandes écoles. Après l'obtention de licences à Paris, il s'inscrit à la London School of Economics, malgré la volonté de son père et de son mentor. Il est le premier

Québécois à obtenir un doctorat en économie, sous la direction du Prix Nobel, James Mead; celui-ci veut le retenir à Londres mais le nouveau docteur, homme loyal et reconnaissant, revient à ses origines, aux HEC, où, à 25 ans, il sera professeur. Il s'avérera un professeur recherché, reconnu, théâtral, qui formera plusieurs générations d'étudiants.

C'est l'élection de 1960 qui changera l'orientation de l'économiste; il devient le conseiller de Lesage, puis de Johnson et de Bertrand. Ce grand commis de l'État, ce bureaucrate influent sera de toutes les grandes réalisations de la Révolution tranquille : Hydro-Québec, la Caisse de dépôt, la Société générale de financement, etc. L'auteur nous décrit dans les menus détails tous les combats qu'il a menés pour bâtir un Québec moderne, une économie forte, libérée des liens étouffants de l'establishment anglo-saxon (dont Douglas Chapman).

Sur cette grande scène de la vie québécoise défilent tous les acteurs qui, avec Parizeau, ont bâti le Québec moderne, les Morin, Giroux, Bélanger, Filion, Marier, Parenteau, Castonguay, Tremblay, etc., et qui, avec Lévesque, Gérin-Lajoie, Lesage, Johnson, ont fait avancer le Québec (parfois très vite). Le biographe nous mène au cœur même du pouvoir politique, un commando d'une douzaine de hauts fonctionnaires ayant eu une réelle influence à cette époque privilégiée où il fallait tout imaginer. Jacques Parizeau fut l'un des architectes les plus importants du Québec d'aujourd'hui.

L'auteur relate, en même temps que l'histoire de Parizeau, celle du Québec, de la période de Duplessis à la victoire libérale de 1960; les grands moments de l'équipe du tonnerre nous sont racontés à travers la carrière de ce haut fonctionnaire.

La mort de Daniel Johnson et l'arrivée de Jean-Jacques Bertrand obligent le conseiller spécial à revoir son plan de carrière. Tel un croisé, il se joindra au Parti québécois à l'automne 1969 et sera, pendant plus de 30 ans, l'un des piliers les plus solides et les plus rassurants de ce nouveau parti. « Cet homme s'engagera en politique active comme on entre en religion », affirme l'auteur. « Je ne suis qu'un bon soldat », avoue humblement l'ancien premier ministre.

Ce qui me frappe chez Parizeau, c'est sa capacité de travail, son énergie indomptable, son opiniâtreté au service d'une cause.

Nous attendons avec impatience le deuxième tome de cette biographie passionnante et très pédagogique pour les plus vieux comme pour les plus jeunes.

*Jacques Parizeau,  
Le Croisé, tome 1*

Pierre Duchesne, Québec Amérique, Québec 2001, 624 p.

## ANCIENS PARLEMENTAIRES EN ACTION

**M. Jean-Paul Bordeleau** a été nommé récemment président du conseil d'administration du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue.

**M. Lucien Bouchard** s'est associé à l'étude juridique Davis, Ward, Philips & Wigneberg de Montréal. Il a récemment été décoré de la médaille Gloire de l'Escolle décernée par l'Association des diplômés de l'Université Laval. De même, **M. Guy St-Pierre**, de SNC Lavalin, qui préside le conseil de la Banque Royale du Canada depuis le mois d'août 2001 en plus de siéger au conseil d'administration de plusieurs sociétés, notamment General Motors du Canada, Alcan et Bell, Canada a aussi été décoré de la médaille Gloire de l'Escolle décernée par l'Association des diplômés de l'Université Laval qui rendait ainsi hommage à ces diplômés qui ont contribué de façon exceptionnelle à leur profession et à la société.

**M. André Gaulin** a été nommé professeur émérite de l'Université Laval, en juin 2001.

**M. Bertrand Goulet**, actuellement directeur du Service du développement économique de Charlesbourg, occupera le poste de directeur du Développement économique de la future ville de Québec à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002. M. Goulet a été membre du conseil d'administration de l'Amicale en 2000-2001 et il est membre du comité organisateur du colloque *Le parlementarisme au XXI<sup>e</sup> siècle*.

**M. Jean Garon** a été élu maire de la nouvelle ville de Lévis le 4 novembre 2001.

**M. Jean-Paul L'Allier** a été élu maire de la nouvelle ville de Québec le 4 novembre 2001.

**M. Gérald Tremblay** a été élu maire de la nouvelle ville de Montréal le 4 novembre 2001.

**M. Michel Tremblay** a été élu maire de la nouvelle ville de Rimouski le 18 novembre 2001.

**MM. Claude Dauphin, Cosmo Maciocia, Marcel Parent et Claude Trudel** ont été élus conseiller de la nouvelle ville de Montréal le 4 novembre 2001.

## SOUVENONS-NOUS DE ...

M. Armand Bois, député de Saint-Sauveur de 1970 à 1973, décédé à Québec le 31 août 2001 à l'âge de 81 ans. Il a été membre du conseil d'administration de l'Amicale de 1999 à 2000.

M<sup>me</sup> Solange Chapat-Rolland, députée de Prévost de 1979 à 1981, décédée à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson le 31 octobre 2001 à l'âge de 82 ans.

L'Amicale comptait, au 15 novembre 2001, 196 **membres en règle**. À pareille date, l'an dernier, 215 anciens parlementaires avaient adhéré à l'AAPQ.

### AVIS

Nouvelle adresse postale de votre Amicale  
**1050, rue des Parlementaires, 8<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1A 1A3**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Exécutif

M<sup>e</sup> Denis Hardy, *président*  
M. Jérôme Proulx, *vice-président*  
M. Louis-Philippe Lacroix, *secrétaire-trésorier*  
M. Jean-Pierre Champagne  
M. Antoine Drolet  
M<sup>me</sup> France Dionne

Le **Bulletin** est publié par l'Amicale des anciens parlementaires du Québec avec la collaboration de la Direction des communications de l'Assemblée nationale du Québec.

Direction  
Aline Saint-Amand  
Conception et réalisation  
Lorraine Arsenault  
Joan Deraîche  
Collaboration et recherche  
Lorraine Arsenault  
Pierre de Bellefeuille  
Denis Hardy  
Jérôme Proulx  
Collaboration spéciale  
Gaston Bernier  
Gaston Deschênes

Mise en pages et impression  
Presses de l'Assemblée nationale  
Amicale des anciens parlementaires du Québec  
Édifice André-Laurendeau  
1050, rue des Parlementaires, 8<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1A 1A3  
Tél. : (418) 643-1327  
Télec. : (418) 644-3593  
Adresse du site Internet  
Le site de l'AAPQ est logé à l'adresse Internet  
de l'Assemblée nationale : [www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)  
Courriel  
[larsenault@assnat.qc.ca](mailto:larsenault@assnat.qc.ca)